

Aubonne pourrait sauver les abattoirs régionaux

La Commune a proposé un terrain à la Coopérative de l'abattoir régional de Rolle et environs (CARRE), contrainte de quitter ses locaux rollois

Natacha Rossel

«La Commune d'Aubonne nous a proposé un terrain!» s'enthousiasme Charles-Bernard Bolay, membre de la Coopérative de l'abattoir régional de Rolle et environs (CARRE). Après des mois et des mois d'impasse, les agriculteurs de la région entrevoient enfin le bout du tunnel. Il y a deux ans, les autorités rolloises annonçaient en effet qu'elles comptaient récupérer les locaux occupés depuis 1958 par les abattoirs afin d'y implanter leur voirie (*lire ci-dessous*). La coopérative créée en 1997 devra donc quitter les lieux d'ici à 2017.

Devant faire face à ce fâcheux impératif, la CARRE s'est rapidement mise en quête d'un nouveau site d'abattage. Une recherche laborieuse, qui est sur le point de trouver un épilogue. A l'heure actuelle, il s'agit de l'unique piste sérieuse creusée par la coopérative.

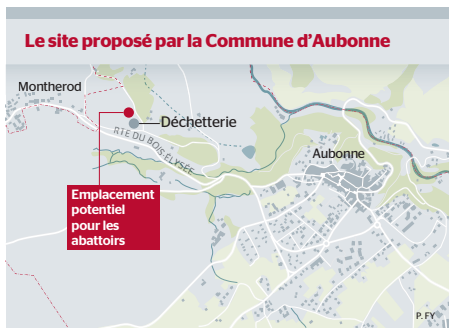
Projet au stade d'esquisse

«Nous aurions effectivement une possibilité pour accueillir les abattoirs au lieu dit En Chétry, confirme Luc-Etienne Rossier, syndic d'Aubonne. Nous connaissons les difficultés rencontrées par les agriculteurs de la région pour trouver un nouveau site convenable, nous avons donc voulu leur tendre la main.» Mais le syndic le précise d'emblée: le projet n'en est encore qu'à ses balbutiements.

La Commune mènera prochainement une étude de faisabilité. Au plan logistique, le site - éloigné des habitations - est parfaitement apte à accueillir une telle infrastructure, puisqu'il est équipé en eau, en électricité et pour l'évacuation des eaux usées. En outre, l'accès est relativement aisé pour les camions, via la route montant sur Gimel. L'étude se concentrera donc sur la surface d'occupation au sol. «Le terrain étant limité en place, il s'agira donc d'identifier un espace qui permettra de faire cohabiter notre déchetterie intercommunale avec des locaux



Les abattoirs de Rolle devront déménager d'ici à 2017. Près de 3000 bêtes y sont abattues chaque année. ALAIN ROUCHEA - A



Des locaux pour la voirie

● En 2012, la Commune de Rolle annonçait à la Coopérative de l'abattoir régional de Rolle et environs (CARRE) son intention de récupérer le site occupé par les abattoirs pour y implanter sa voirie.

Dans l'intervalle, le service s'est installé dans les locaux de l'ancienne caserne des pompiers, à côté de l'école des Buttes.

«La voirie pourra rester quelques années sur ce site, indique Jean-Noël Goël, syndic de Rolle. Mais, à plus long terme, la caserne devrait laisser

place à une nouvelle affectation, telle que l'agrandissement du collège ou la construction de logements.»

Le chef de l'exécutif rappelle par ailleurs que l'emplacement des abattoirs est idéal pour l'implantation de la voirie, puisque la déchetterie se trouve juste à côté.

«Nous n'avons pas l'intention de chasser la CARRE avant qu'elle ait trouvé une solution définitive, assure l'élu. Nous avons fixé une échéance en 2017, mais nous ferons preuve de souplesse.»

d'abattage, poursuit l'élu aubonnais. Notre priorité reste le bon fonctionnement de la déchetterie.»

Coûts encore à fixer

Si, pour l'heure, le projet n'en est encore qu'à ses prémices, Charles-Bernard Bolay peut d'ores et déjà affirmer que la future structure ne comprendra qu'une seule chaîne d'abattage, pour le petit comme pour le gros bétail, comme le permet la loi pour les petites structures.

«A Rolle, nous utilisons deux chaînes, mais nous nous concentrons sur un type de bétail chaque jour, explique l'agriculteur. Cette solution ne changera donc rien au rendement et, surtout, sera moins onéreuse.» Le personnel restera le même: un gérant, un adjoint et du personnel extérieur lors des périodes plus chargées. Côté finances, la CARRE attend, d'ici à cet automne, les résultats d'une étude qui fixera les coûts de construction.

Dans tous les cas, si le projet devait aboutir, la CARRE s'en sortirait à bon compte. Car, au départ, la coopérative envisageait de racheter les abattoirs privés de Claude Richard, à Vich, avant de renoncer en raison des nuisances sonores qui gêneraient le voisinage. «Le réaménagement de ce site nous aurait coûté plus cher que la construction de nouveaux abattoirs», observe enfin Charles-Bernard Bolay.